

CALENDRIER

Chaque lundi	Célébration de la Parole à la chapelle de 12h à 12h15
Mardi 3 mars	Percent pour les terminales (photos selon planning de 15h15 à 16h10)
Du 9 au 18 mars	Interventions du CCFD dans les classes de 2de dans le cadre du Mois de l'Autre
Mardi 10 mars	Séances d'information Action contre la faim en 6 ^e Epreuves écrites des certifications de langues (KMK et CEC) Conseils de classe de T1 (16h15) et T2 (17h25)
Jeudi 12 mars	Conseil d'animation pastorale à 12h en B05 Réunion des délégués collège à 13h10 en E03 Conseils de classe de T5 (16h15) et T3 (17h25)
Vendredi 13 mars	Conseils de classe de T6 (16h15) et T4 (17h25)

*« Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis ! »*

*Victor Hugo
Toute la lyre*

Spécial Collège

Casiers - Rappel

L'accès aux casiers de la cour ne sera possible que lorsque la chaine rouge et blanche ne sera pas posée. Les élèves qui passeraient malgré l'interdiction seront sanctionnés.

Spécial Lycée

Absences des élèves - rappel

Les justificatifs d'absence (billets bleus du carnet de correspondance, complétés et signés par les parents) doivent être transmis à la vie scolaire dès le retour d'absence.

Les absences non justifiées apparaissent sur les bulletins. Il convient donc de faire justifier les absences avant les [dates des conseils de classe](#) et d'édition des bulletins. Il est impossible à posteriori de modifier un bulletin. Les absences non justifiées sont [consultables sur MBN](#).

Dans le cadre d'une absence longue dont la durée est connue, il est souhaitable de faire parvenir le ticket bleu dès que possible à la vie scolaire.

Recensement

Chaque français dès 16 ans doit d'abord effectuer le *recensement citoyen* obligatoire pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (baccalauréat, permis de conduire...).

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Spécial premières

Oral blanc de français

Les cours de français des classes de 1^{re} sont annulés du 16 au 20 mars. Les élèves ne sont pas libérés pendant toutes ces heures de français annulées mais sont obligatoirement présents au Meeting à certains horaires communiqués sur MBN pour effectuer du travail personnel. Au courant de cette semaine, les élèves sont convoqués par groupe de 6 auprès d'un professeur de français pour une séance de 2h pendant laquelle ils sont interrogés individuellement et assistent également à l'oral blanc des autres élèves. Les précisions sur cette séance sont données aux élèves par les professeurs de français. L'ordre de passage qui tient lieu de convocation à cet examen blanc sera communiqué par MBN dans l'espace des classes et affiché en classe. Certains élèves sont convoqués pendant des cours

d'autres matières et doivent donc signaler leur absence à l'avance au professeur concerné. Dans ce cas, les élèves quittent si nécessaire les autres cours pour la séance d'oral blanc et y retournent dès la fin de la séance.

Spécial terminales

Parcoursup - Rappel

Nous vous rappelons l'importance de bien préparer vos choix sur la plateforme Parcoursup. Dans le cadre de votre inscription, il est désormais requis que chaque élève formule au moins un vœu non sélectif, tel qu'une formation universitaire (fac), parmi vos différents choix. La date limite est **le 12 mars 2026 à minuit**.

Les élèves devront ensuite finaliser leur dossier (lettre de motivation, rubriques) et confirmer leurs vœux **avant le 1^{er} avril 2026 à minuit. Les vœux non confirmés ne sont pas pris en compte.**

Bourse d'études supérieures de la fondation François Schneider

La [Fondation François Schneider](https://www.fondationfrancoisschneider.org/bourses-etudes-superieures/) souhaite aider financièrement des jeunes à poursuivre leur formation au-delà du baccalauréat pour atteindre l'objectif qu'ils se sont fixés alors même que leur environnement familial, par manque de moyens, le rend inaccessible. Elle octroie chaque année près de 200 bourses d'études supérieures. Le montant des bourses allouées, dans une fourchette pouvant se situer entre 300 et 5 000 euros par an, varie en fonction des situations financières individuelles, mais également en fonction de l'objectif poursuivi par les candidats. Renseignements auprès de M. Gaigant (bureau B15) et sur <https://www.fondationfrancoisschneider.org/bourses-etudes-superieures/>

Inscription possible entre le 1^{er} mars et le 2 juin 2026 : <https://bourses.fondationfrancoisschneider.org>

Demande de bourse étudiante sur critères sociaux

La campagne 2026-2027 de demande de bourses est ouverte du 1^{er} mars au 31 mai 2026. Pour faire une demande de bourse ou de logement Crous, les futurs étudiants doivent impérativement remplir un dossier social étudiant (DSE) sur le site <https://messervices.etudiant.gouv.fr/> avant le 31 mai 2026, afin de pouvoir bénéficier du versement de la bourse dès la rentrée, au mois de septembre. Il est inutile d'attendre son admission pour faire son DSE !

Les étudiants boursiers ont droit à plusieurs avantages : priorité dans l'attribution des logements, exonération des droits d'inscription, exonération de la contribution de vie étudiante et de campus, aide au mérite, pass'sport, réduction dans les transports.

Les critères pour bénéficier d'une bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux diffèrent de ceux de l'enseignement scolaire. On peut ainsi ne pas avoir été boursier au lycée et le devenir pendant ses études dans le supérieur. Avant de déposer un dossier, les futurs étudiants peuvent vérifier leur éligibilité sur <https://www.lescrous.fr/dse/>. Quelle que soit leur situation actuelle, boursier ou non boursier, les futurs étudiants peuvent constituer leur DSE et fournir par la suite le justificatif d'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur.

Forum de l'alternance de l'Université de Strasbourg

Le Forum de l'alternance de l'Université de Strasbourg vous permet de rencontrer des recruteurs, de vous renseigner sur l'alternance à l'université et d'assister à des web-conférences en ligne en amont du forum qui aura lieu le 26 mars de 9h à 16h30 au Palais universitaire.

<https://www.unistra.fr/fr/societe/recruter-former/forum-alternance/espace-candidat>